Le vote par les Chambres des crédits pour allocations aux fonctionnaires

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Vers l'accord des deux assemblées

Le rapporteur général fait valoir que le Sénat n'a pas songé à opposer la clôture d'un exercice quand il s'est agi d'une rétroactivité pour tous les fonctionnaires. Il n'est pas possible d'opposer une impossibilité de procédure quand il s'agit des seuls petits fonctionnaires (Applaud.).

M. RENAUDEL critique la procédure imposée par le Sénat.

M. POINCARE. — C'est le Gouvernement qui a trouvé cette procédure pour mettre d'accord les deux Assemblées.

M. RENAUDEL. — Je veux dire que les arguments fournis au Sénat par les représentants de la Caisse d'Amortissement sont inadmissibles. Une fois de plus le Sénat a fait figure de Chambre de conservation sociale.

Le cahier des crédits sur l'exercice 1927, tel qu'il a été adopté par le Sénat, est voté par la Chambre, par 485 voix contre 112. Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi ouvrant le crédit de 120 millions pour allocations exceptionnelles aux Fonctionnaires civils de l'Etat.

M. DE CHAPPEDELAINE, rapporteur, demande à la Chambre de voter à l'unanimité cette transaction qui met d'accord les deux Chambres. Il convient de remarquer, dit-il, qu'il s'agit d'une rétroactivité tout à fait exceptionnelle et non pas d'une augmentation de traitement que les Fonctionnaires pourraient réclamer en 1928 ou en 1929. L'article unique du projet est adopté.

La titularisation des mutilés employés ou ouvriers de l'Etat

Le Président, M. P.-E. Flandin, fait adopter, à la demande du Gouvernement et de la Commission, le projet de loi portant ouverture de 100 millions de crédits, pour l'application des dispositions de l'art. 18 de la loi du 26 avril 1924 qui stipule que devront être titularisés dans leur emploi les mutilés de guerre, employés ou ouvriers de l'Etat.

Le Gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi portant ouverture de 256.162 fr. en conséquence de la création du Sous-Secrétariat d'Etat du Ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales.

M. Ernest LAFFONT combat le projet. Il ne voit pas pourquoi le Gouvernement a cru devoir créer un Sous-Secrétariat d'Etat pour M. Oberkirch.

M. POINCARE. — Parce que les institutions de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales d'Alsace sont des modèles (Applaud.).

Le projet est adopté par 460 voix contre 115.

La Chambre adopte un crédit de 500.000 francs pour la 14e Conférence internationale du Commerce qui vient d'avoir lieu à Versailles.

Le Gouvernement et la Commission demandent la discussion immédiate du projet de loi relatif aux contributions directes et aux taxes assimilés de l'exercice 1929 pour faire face aux dépenses départementales et communales.

Certains articles ont été disjoints, puis l'ensemble du projet relatif aux contributions directes, est adopté par 430 voix contre zéro.

Décret de clôture, vendredi ?

M. POINCARE fait remarquer que tout le monde sera d'accord pour donner 500 millions au Crédit Agricole.

En tout état de cause : crédit agricole, logements à bon marché, sont des questions qui doivent être résolues avant la séparation des Chambres. (Applaudissements).

A la demande de M. Ernest LAFONT, il est précisé que le projet sur les loyers viendra en troisième lieu.

M. POINCARE approuva et donne l'assurance à la Chambre que le Gouvernement ne songe pas à lire le décret de clôture sans être d'accord avec la Chambre. Il pense lire ce décret vendredi soir, mais si ce programme n'était pas accompli cette lecture serait retardée.

La Chambre approuve la mise à l'ordre du jour : 1° du projet sur le crédit agricole, étant entendu qu'il n'y aura pas débat ; 2° du projet sur les habitations ; 3° du projet sur les loyers.

Séance mardi matin.

Accord du Parlement

Le Sénat reprend, un peu plus tard, la discussion du cahier de crédit.

M. CHERON le rapporte aussitôt. Il persiste au nom de la Commission, à considérer l'exercice 1927 comme clos. Mais, comme le Gouvernement a fait valoir que le crédit de 120 millions n'était qu'une liquidation et serait applicable à l'exercice 1928 et que ceci ne ferait pas de précédent, la Commision consent à accepter le crédit dans la forme où l'a voté la Chambre, étant donné que les ressources de la Caisse d'Amortissement sont respectées. M. CHERON demande donc la vote du projet.

M. MILAN l'accepte également.

Finalement, le Sénat adopte le projet par 281 voix contre 4, sur 285 votants.

Il s'ajourne ensuite au 3 juillet.

Echos Parlementaires

A la demande de M. Raoul Evrard, la Commission du Travail, dans sa réunion de mercredi dernier, a décidé de reprendre pour les faire discuter par la Chambre, les rapports de **M. Raoul Evrard relevant la base des salaires cessibles et saisissables et de M. Fouard, instituant des vacances payées pour les travailleurs.**

M. Raoul Evrard a également obtenu du Groupe Socialiste au Parlement, l'autorisation de reprendre en son nom :

1° Une proposition de loi instituant le vote par correspondance en faveur des inscrits maritimes, bateliers, cheminots, postiers du service ambulant, forains, feuillardiers, ouvriers d'art, fonctionnaires à l'étranger, voyageurs de commerce et autres travailleurs absents de leur commune au moment des élections ;

2° Une proposition de loi ayant pour objet de modifier la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux ;

3° Une proposition de loi tendant à modifier l'application de la loi du 14 juillet 1913 et celle du 22 juillet 1923 sur l'assistance et l'encouragement aux familles nombreuses ;

4° Une proposition de loi tendant à relever le taux des allocations militaires et majorations accordées aux familles nécessiteuses dont les soutiens indispensables sont sous les drapeaux.

Les deux premières propositions avaient précédemment été déposées par M. Raoul Evrard ; les deux dernières l'avaient été par M Labatut, député socialiste non réélu.

M. Raoul Evrard a également repris, au nom des députés socialistes des départements sinistrés :

A) Le rapport de M. Léon Escoffier, sur une proposition de loi qu'il avait déposée, ayant pour objet de dispenser de l'obligation de justifier du remploi de la partie de leurs dommages non payée en espèces, les sinistrés dont le montant du titre de créance mobilier ne dépasse pas 20.000 francs ;

B) Une proposition de loi émanant de M Ernest Couteaux, ayant pour objet de modifier la loi du 30 juin 1923 en vue d'exonérer de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et de la taxe sur le chiffre d'affaires, les mariniers exploitant en famille deux ou trois bâteaux.

Un nouveau train de luxe Paris Lille Tourcoing Ostende

IL CIRCULERA A PARTIR D'AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui à 13 h. 25 qu'arrivera en gare de Lille, le nouveau train salon Pulmann **Paris-Lille-Tourcoing-Ostende**, composé de voitures de 1re et 2e classe.

L'horaire est le suivant : Paris, 10 h. 10 ; Lille, 13 h. 25 ; Roubaix-Tourcoing, 13 h. 50, arrivée Ostende, 15 h. 25.

Au retour: Ostende, 17 h. 20 ; Lille, 19 h. 20 Paris, 22 heures.

Ce train de luxe journalier qui circulera en juillet et août, ne recevra à Paris, en 2e classe que les voyageurs pour Tourcoing et au delà. Ceux qui, à Lille, le prendront pour Paris, ne seront naturellement admis qu'en 1re classe.

Après la Loterie de la Presse du Nord

Les gagnants

Le billet 2093, de la série 62, gagnant de trois paires de draps, est en possession de M. Constant Tatencloux, mineur, coron St-Joseph, 21, à Frais-Marais, près de Douai. Encore un vieux lecteur du « Réveil » !

Un autre de nos lecteurs, M. Doyennette, demeurant à Labeuvrière, qui avait acheté à notre vendeur-dépositaire de Marles-les-Mines, M. Boucher, le billet de tombola de la Presse N° 1791, série 14, a gagné une garniture de cheminée.

DEUX HOMMES TUES PAR UN FORCENE DANS L'OISE

La petite commune d'Angicourt, près de Liancourt (Oise), a été le théâtre d'un drame épouvantable. Ayant eu, dans la matinée, un différend avec le maire de la commune, M. Boulanger, l'ouvrier agricole Alfred Cointro, 48 ans, alla, l'après-midi, vers ... heures, le trouver dans la plaine où il travaillait en compagnie de sa femme et lui adressa des menaces de mort. M. Boulanger fit la sourde oreille et continua son travail. Cointrol alla s'armer d'un fusil de guerre allemand, revint vers M. et Mme Boulanger et déchargea son arme dans leur direction, sans les atteindre. M. et Mme Boulanger se sauvèrent dans le bol proche. Furieux, Cointrol se dirigea vers quelques travailleurs qui avaient assisté, impuissants à la scène et presque à bout portant, tira plusieurs coups de feu sur eux. Deux projectiles atteignirent Abel Remond, 65 ans, débitant de vins à Angicourt, qui, l'abdomen perforé, fut tué sur le coup. L'assassin se rendit ensuite au débit de sa victime et là, blessa mortellement un consommateur, M. Albert Paris, 55 ans, manœuvre. Prévenus, une trentaine de gendarmes, sous les ordres du lieutenant Fabre, de Clermont, se rendirent en automobile à Andicourt. Ils découvrirent le meurtrier pendu dans son grenier.

UNE TERRIBLE RIXE APRES UN BAL

A la suite d'une discussion dont on ignore les motifs et qui eut lieu vers 22 heures, avenue Parmentier, entre un nommé Faivre, habitant rue de Loos, et M. Boer, patron du bal de la Jave, faubourg du Temple une bagarre éclata à 23 heures dans ce bal, bagarre au cours de laquelle Faivre blessa d'un coup de couteau M. Boer.

Celui-ci, après s'être fait panser à l'hôpital, revenait vers minuit trente à son établissement lorsque Faivre, qui l'attendait près de la porte lui tira deux coups de revolver dans le ventre.

Grièvement atteint, M. Boer tomba mais eu la force de sortir à son tour un revolver et de tirer sur Faivre, le tuant sur le coup.

Malheureusement, une première balle avait atteint à la cuisse une passante, Mlle Gance, rue des Solitaires. Les deux blessés ont été conduits à l'hôpital où leur état est considéré comme très grave.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Une colossale escroquerie aux dommages de guerre

UN AGENT D'AFFAIRES PARISIEN CONDAMNÉ A 3 ANS DE PRISON SANS SURSIS

UN NÉGOCIANT ROUBAISIEN CONDAMNÉ A 3 MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

Charles Deroubaix, négociant à Roubaix, avait acheté dans les départements du **Pas-de-Calais**, de l'**Aisne** et de la **Somme**, pour 340.000 francs de vieilles usines à démolir.

Les acquisitions effectuées, Deroubaix décida de s'adresser à un agent d'affaires parisien, Joseph Lauriol, qu'il chargea d'établir des dossiers de dommages de guerre relatifs aux usines en question.

Mais Lauriol, que les scrupules ne devaient pas étouffer, n'y alla point avec le dos de la cuiller. D'accord avec son client, il réclama à l'Etat douze millions, valeur de remplacement.

Malheureusement pour les deux complices, la fraude colossale fut découverte et en première instance, Deroubaix se vit octroyer six mois de prison avec sursis et 2.000 francs d'amende, tandis que Lauriol reconnu comme le principal coupable, récoltait 13 mois de prison sans sursis et 3.000 francs d'amende.

Naturellement, les deux inculpés firent appel du jugement. Mais ils eurent bien tort. **Car la Cour, hier vendredi, a confirmé les condamnations prononcées contre Deroubaix et a élevé à 3 ans la peine de prison infligée à Lauriol, qui a été encore condamné à 3.000 francs d'amende.**

L'arrêt, d'autre part, prescrit dix insertions de la sentence et ordonne la déchéance de tons droits à indemnités pour les dommages réclamés dans le Pas-de-Calais, l'Aisne et la Somme, par Deroubaix, qui enfin devra rembourser les avances déjà perçues.

Le lait trop écrémé

Ayant fait appel d'un jugement du tribunal correctionnel de Dunkerque, Jules et André Ghysel, demeurant à **Coudekerque-Branche**, sont condamnés chacun par la Cour à 8 jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende pour écrémage de lait à 60 %.

Une affaire de dommages de guerre, à Avesnes

Sous ce titre nous avons publié le vendredi 22 juin, une information relative à une affaire de dommages de guerre, dans laquelle un commerçant d'Avesnes, M. Albert Brunois, demeurant 47, rue de Mons, est impliqué.

L'affaire a été appelée devant la Chambre des appels correctionnels, à l'audience de l'après-midi, le 21 juin.

Me Escoffier, défenseur du prévenu et Me Payen, avocat de l'Etat, partie civile, étaient présents.

Et c'est dans ces conditions que nous avons rappelé le jugement prononcé le 1er juillet 1927 par le tribunal correctionnel d'Avesnes et condamnant M. Brunois à 1.000 francs d'amende et à la déchéance du trentième de ses droits à indemnités, pour majoration de dommages de guerre.

Cependant, si ce que nous avons relaté est absolument exact et constitue un fait accompli, nous avons commis une erreur matérielle en disant que la cause avait été mise en délibéré. D'accord avec les deux avocats, la Cour après avoir appelé l'affaire, en décide le renvoi au 18 octobre.

Conséquence inattendue du drame du Château des Hogues

Il y a quelques années M. Antoine Deubel, ingénieur, demeurant à Paris, et sa femme née Marguerite Watierlot, villégiaturaient dans une propriété qu'ils possédaient, en Normandie.

Depuis longtemps la mésentente régnait entre les deux époux. Et l'aimable séjour qu'ils effectuaient sur la côte normande ne réussit pas à faire renaître la concorde. Loin s'en fallait.

Certain jour, la dame Deubel, excédée, fusilla son mari presqu'à bout portant. Par bonheur l'ingénieur en réchappa.

Le drame fit scandale à l'époque mais il devait avoir une conséquence tout à fait imprévue.

Pour se venger de sa meurtrière épouse, M Deubel la dénonça comme ayant majoré considérablement une demande de dommages de guerre intéressant des propriétés qu'elle possédait à Orchies.

Une enquête ordonnée par le Préfet du Nord fit connaître, en effet, les manœuvres frauduleuses. Cependant Mme Deubel ne se tint pas pour battue. Elle répondit à l'accusation de son mari en l'accusant à son tour d'avoir été l'instigateur de la majoration du dossier et d'avoir établi lui-même le dossier.

Néanmoins tous deux furent poursuivis et le tribunal correctionnel les condamna : l'ex-madame Deubel à deux mois de prison ; M. Deubel à un mois, tous deux avec bénéfice du sursis et chacun, en outre, à 3.000 fr. d'amende.

L'affaire est revenue hier samedi devant la Chambre des appels correctionnels.

Après plaidoirie de Me Lauzenberg pour Deubel, Me Soland pour la dame Watierlot ex-Deubel et Me Payen, pour l'Etat, la Cour a mis l'affaire en délibéré. — R. J.

Roubaix

BUREAUX 45, Rue de la Gare (Teleph. 9-61). — DEPOT DE VENTE 78, Grande Rue

Le Dimanche à Roubaix

Musée Woerth. — A l'Hôtel de Ville, de 10 à 13 heures.

Manifestation. — Au Parc Barbieux, 25e Anniversaire de la Muse de Nadaud ; A 15 heures, rue d'Alsace, fête des écoles publiques.

SPORTS. — Motocyclisme. — Le Circuit du Nord. Arrivée sur la Grand'Place à partir de 2 heures.

Basket-Ball. — Amicale des Arts. — A 8 h 30, au terrain, entraînement pour équipes juniors et hirondelles. A 9 h. 30, au terrain, équipe 1B contre A. B. M. A 10 h. 30 au terrain, équipe 1A contre A. B. M. R.

Amicale Archimède. — Finale de la Coupe Oran contre A. C. W. à 9 heures à l'école.

Boxe. — Académie des Sports, de 9 h. à 12 heures, entraînement.

Escrime. — Académie des Sports : Concours fédéral d'épée, à l'Epeule, café Desmettre, rue de l'Industrie.

Poids et haltères. — Union Roubaisienne des Sports Athlétiques, entraînement à partir de 10 heures du matin.

Préparation militaire. — Amicale des Arts. A 8 heures, au siège, rassemblement pour tous les préparatifs pour marche.

Tir. — Amicale des Arts. — Première journée pour la participation aux divers challenge. Stand ouvert, de 9 à 11 h. 30.

Amicale Montaigne. — De 10 à 12 heures, continuation du grand concours de tir à la carabine.

Cynophile. — Club Cynophile Roubaisien. De 8 h. à 17 h. 30, travail de chiens participant à la démonstration.

Club Roubaisien du Chien de défense. — De 8 à 12 heures, séance de dressage avec l'homme d'attaque.

Pharmaciens de service. — MM. Couplet, 53, rue du Collège ; Boulois, 13, rue de Mouvaux.

Bock Meyerbeer LE PLUS.......... ....APPRÉCIÉ

DES CAMBRIOLEURS VISITENT UNE CAVE ILS Y VIDENT FORCE FLACONS ; SURPRIS, ILS SE SAUVENT.

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs, après avoir repéré les lieux, s'introduisirent dans la demeure de Mme Motte-Vanoutryve, au boulevard de la République. Ayant forcé le soupirail accédant à la cave, ils se laissèrent glisser dans celle-ci. Là, à la lueur d'une lampe électrique, probablement, ils découvrirent une importante provision de vins fins, de liqueurs, et de bouteilles de champagne.

Avant de pousser plus loin leur investigations, et pour se donner du cœur à l'ouvrage, ils commencèrent par se désaltérer copieusement, mais, au bruit d'un bouchon de champagne explosant, voilà que le gardien de l'immeuble manifesta sa présence. Aussitôt, et bien à regret sans doute, les consommateurs à bon marché se sauvèrent sans demander leur reste.

Le gardien, aidé de deux agents de police de Tourcoing qui faisaient dans ces lieux leur patrouille, se mit à la recherche des malfaiteurs, mais sans aucun succès.

Une enquête est ouverte par M. André, commissaire de police du 2e arrondissement.

CHANGEMENT DE DIRECTION — des —

Chaussures DRESSOIR

33, Grande-Rue, ROUBAIX

A CETTE OCCASION

Un formidable coup de balai

A PARTIR DU 2 JUILLET

tout l'ancien stock est donné à des

PRIX D'AVANT-GUERRE

HOMMES	19 fr. 95
FEMMES	9 fr. 95
ENFANTS	16 fr. 95
CHARENTAISES	11 fr. 95
PANTOUFLES	4 fr. 95

UNE MAISON AU PILLAGE

Dans le même moment, une autre équipe de cambrioleurs s'attaquait à la demeure de M. Léon Olivier, constructeur, habitant rue Daubenton, 48. Là, les malfaiteurs s'introduisirent par escalade et effraction dans la maison. Après avoir visité différentes pièces de l'habitation, sans éveiller la moindre attention, ils purent prendre la fuite en toute quiétude.

M. Léon Olivier constata, après leur départ, qu'ils avaient fait ample provision de choses lui appartenant : une montre d'auto en métal doré ; un sac de voyage en cuir marron ; un vieux dentier en or, et, pour se désaltérer, douze bouteilles de liqueurs.

M. Bousseau, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert immédiatement une enquête. Il a chargé le service de la Sûreté de découvrir les auteurs de ce cambriolage.

Phonographes

J. BARDIAUX. Seule Maison 53, rue de Lannoy accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé. Tout le catalogue. 15.000 disques. 25 modèles en magasin. Maison de confiance fondée en 1907. — Facilités de paiement. —1—

UN CYCLISTE ENTRE EN COLLISION AVEC UNE AUTO

Samedi après-midi, vers 16 heures, une automobile portant le N° 824 -D-23, stationnait en face de la chapellerie Jean. Au moment où l'automobiliste voulut démarrer, un Polonais, roulant à vélo, entra en collision avec la voiture. Comme tous les deux roulaient à une allure très modérée, le cycliste en fut quitte pour une chute sur la chaussée.

La responsabilité du chauffeur semble entièrement dégagée. En effet, le cycliste était en complet état d'ébriété, ce qui l'empêcha probablement de tenir complètement sa droite.

M. le docteur Leplat, qui a examiné la victime, ne releva qu'une égratignure à l'épaule gauche.

Comme le cycliste ne porte pas plainte, aucune enquête n'est ouverte par la police, un accord étant intervenu entre les deux parties.

Soldes 1 fois pr an. Chres Boucau, 5, r. P.-Motte, Rx

UNE JEUNE FILLE EST RENVERSÉE PAR UN CYCLISTE

Hier, vers 12 h. 05, Marthe Fainne, 20 ans, demeurant rue Boileau, a été renversée, alors qu'elle suivait en vélo la rue de la Gare. Au moment où elle descendait de sa machine, Mlle Marthe Fainne fut tamponnée par un cycliste, M. Raphaël Faugaret, employé, demeurant 51, rue Cartigny, qui la suivait et qui ne prévoyait pas son geste.

Mlle Fainne fut projetée sur la chaussée. Elle se releva heureusement sans graves blessures, portant simplement quelques égratignures au coude droit ainsi qu'au genou.

M. André, commissaire de police du 1 arrondissement, a ouvert une enquête, pour établir les responsabilités de cet accident.

LES BECANIERS OPERENT

Vendredi dernier, vers 10 heures du soir, Vanovermeeren Henri, âgé de 25 ans, ébéniste, demeurant 132, rue de Mouvaux, s'était rendu chez M. Vaneste, cabaretier, 6, rue du Luxembourg. Il déposa son vélo contre le mur du café Vaneste et pénétra dans l'estaminet pour y prendre une consommation. M. Vanovermeeren regardait de temps en temps par la fenêtre, afin de voir si sa machine était toujours à la même place. Malgré toute l'attention dont il ne cessa d'entourer la bécane, celle-ci avait disparu, au moment où le cycliste voulut la reprendre un quart d'heure plus tard.

Une enquête est ouverte par M. Chevalier, commissaire de police du 2e arrondissement, afin de découvrir l'auteur de ce vol.

PIEDS SENSIBLES... Chaussez-vous chez Boucau-Vereecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix

APRES LA JOURNEE DES MERES

CONCOURS DU COMPLIMENT A LA MAMAN. — Aujourd'hui dimanche nous apportera encore un écho de la belle journée du 3 juin, car c'est ce jour-là à 11 h. du matin à l'Hôtel de Ville, salle des Adjudications, qu'aura lieu la remise solennelle de la Plaquette offerte par la « Muse de Nadaud » au meilleur compliment à la maman.

Par suite de circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs, cette plaquette n'a pu être remise au lauréat le 3 juin à la séance donnée au Square Pierre Catteau. Ne le regrettons pas puisque cela nous vaudra une réplique de la fête. La cérémonie sera présidée par M. Paul Michaux, Président du Comité de la Journée des Mères, et M. Dorenlot, inspecteur primaire entourés des Membres du Comité et de la Commission du Concours.

Les élèves ayant participé au Concours du Compliment à la Maman sont invités ainsi que leurs parents à assister à cette cérémonie.

DERNIER ECHO DU CONCOURS DE BALLONNETS. — Le Comité organisateur va adresser ses remerciements aux correspondants bénévoles qui ont eu l'obligeance de metire à la poste les cartes de concours qu'ils ont trouvées après la chute du ballonnet. Mais il y a pour les heureux gagnants du concours un geste de reconnaissance qui s'impose : Le Comité les prie de bien vouloir adresser, personnellement, un mot de remerciement et de bon souvenir à ceux qui, en sa donnent la peine de poster leur carte leur ont permis de gagner un prix.

Braderie du 2 Juillet

Magasin DUBRUNFAUT, 30, rue Pauvrée

Vente dans le magasin et sous la grand'porte d'un lot de coupons : Cretonnes imprimées, tissus pour ameublements, vichy, nappes, tapis et couvertures, **SOLDÉS avec GRAND RABAIS.**

UN BEAU GESTE

M. Henri Palonebier, marchand de journaux, demeurant rue de Croix, 74, a gagné un poste de T. S. F., à la Loterie de la Presse. Tout heureux, M. Palonebier a versé 20 francs pour les aveugles de guerre qui ont tourné les roues de la fortune.

Nous félicitons M Palonebier de ce beau geste.

Rhumes - Bronchites

Ne prenez pas au hasard n'importe quel sirop. Choisissez celui qui convient en genre de toux dont vous souffrez. Les Produits Corbeaux, spécialités de formule très étudiées, nous conseillent : Dans les toux grippales et irritantes, le « Balsamique Morsou », le flacon 10 fr. 10 et dans les toux graves et négligées, bronchites chroniques, le « Sirop Helcay », le flacon 11 fr. 20, 11 bis, rue de Lannoy, et 88, rue de France, Roubaix.

LE PRIX DE LA VIANDE

Cours des viandes en cheville, semaine du 25 au 30 juin : Bœufs, vaches et génisses, 1re qualité : 8 fr. à 9 fr. 50 extra jusqu'à 12 fr., 2e qualité : 7 fr. à 7 fr. 75, 3e qualité : 5 fr. à 6 fr. 50. — Taureaux : 1re qualité : 7 fr. à 7 fr. 50, extra jusqu'à 8 fr., 2e qualité : 6 fr. à 6 fr. 50, 3e qualité : 5 fr. à 5 fr. 50.

LES AMATEURS DE BONNE BIERE fabriquée avec de l'orge et du houblon ... garanties 4° et 5°5 s'adressent à la

Coopérative "L'AVENIR"

LA VÉRITABLE BRASSERIE POPULAIRE

Aucun versement n'est réclamé pour toucher les mêmes bénéfices que les actionnaires. Concurrence loyale impossible à qualité égale.

INNOVATION

POUR LES PETITS MÉNAGES

Livraisons en fûts à partir de 25 litres VINS DE TOUS CRUS ET SPIRITUEUX au prix de revient

Adresser les commandes : 18 à 20, r. d'Aguesseau, FIVES-LILLE. Tél 9.88

Sociétés et Comités

FESTIVITES SAINTE-ELISABETH, FRATERNITE, PONT-ROUGE, PLEIN-AIR ET JUSTICE. — La Commission des jeux populaires, présidée par M. Gustave Claessens, informe le Comité, tous les habitants commerçants ou particuliers, qu'elle organise une grande réunion générale qui aura lieu lundi prochain 2 juillet, à 20 h., en son local à le Betterave, 175 bis, rue de Lannoy. Elle est placée sous la présidence d'honneur de MM. Leman et Bataille, conseillers municipaux, délégués par l'Administration municipale. Elle aura pour but la répartition des jeux populaires du 14 Juillet, octroyés par la Ville au Comité Directeur et Général des Festivités dans tous les secteurs les plus déshérités de notre délimitation, selon le désir exprimé par l'Administration Municipale dont le Comité a reconnu la justesse. Les jeux de plein air seront les plus favorablement accueillis. Les commerçants de la rue de Lannoy, partie comprise du Boulevard Gambetta à la place la Fraternité, seront exclus de cette répartition.

FESTIVITES DES QUARTIERS SAINTE-ELISABETH ET FRATERNITE, COMMISSION BIGOPHONIQUE. — A l'issue de sa réunion du 25 juin, la Commission a procédé au dépouillement du Concours bigophonique et carnevalesque du 24 juin. Il a donné les résultats suivants : 1er prix, Les Bigophones du Fontenoy ; 2e Les Philanthropes ; 3e Les Bigophones de Jean Ghislain ; 4e Les Bigophones du Cul-de-Four ; 5e Les Inséparables de l'Epeule.

Les Sociétés « Les Joyeux Ménages», « Les Bigophones de la Fraternité », « Les Schouflautes » et le « Club des X » s'étant désistées en faveur des Sociétés invitées.

Nous ferons connaître ultérieurement la date du règlement de ces prix.

A LA PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — Au cours de la répétition, mercredi soir, M. Henri Nys, chef, a tenu à féliciter les membres de la Société pour leurs nouveaux succès au concours de solistes de Carvin. M. Robert Barbe a obtenu un 1er premier prix de lecture à vue avec félicitations, et un premier prix d'exécution avec félicitations. Il a été admis à concourir pour le prix d'honneur. Au Conservatoire national de musique, son frère, M. Octave Barbe, a obtenu un premier prix de clarinette, et M. Noël Sackezin, un premier accessit à l'unanimité. Toutes nos félicitations aux lauréats et à leurs dévoués professeurs, MM Dusaussoy et Carpentier.

AMICALE INSTITUT SEVIGNE. — Le service de la bibliothèque se fera aujourd'hui de 11 h. à midi à l'Ecole.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Mutuelle-Retraite — Il est rappelé aux adhérents qu'ils doivent verser ces jours-ci l'assurance du trimestre prochain, s'ils ne veulent encourir l'amende de retard prévue aux statuts et qui s'élève à un sou du franc; le trimestre étant payable d'avance.

UNION DES SOCIETES CYCLISTES DE ROUBAIX. — Toutes les sociétés adhérentes à l'Union sont priées de se trouver à 14 h. 30 boulevard Montesquieu pour les fêtes de l'Epeule Corso fleuris.

L'Inauguration des Nouveaux Magasins "A FAIDHERBE" 71-73, Rue Nationale, LILLE

Il y a quelques jours, nous annoncions à nos lecteurs que les Etablissements « A Faidherbe », Tailleurs pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, 17, rue Nationale, à LILLE, seraient incessamment transférés même rue, à l'angle de la rue de l'Hôpital-Militaire. C'est là un fait accompli depuis hier 30 juin, jour où l'on inaugurait les nouvelles installations aménagées par cette firme.

Les promeneurs et acheteurs qui, durant les après-midi de week-end, affluent dans ce quartier particulièrement animé du Centre, ont pu se rendre compte de l'importance des travaux nécessités par ce déplacement — travaux qui ont modifié profondément la structure de l'immeuble — et l'art qui a présidé à leur réalisation. MM. P. Rouzé et R. Mouret, à qui l'entreprise avait été confiée, et l'architecte, M. Cools, ont droit à tous les éloges.

Au rez-de-chaussée et au premier étage existent maintenant de vastes magasins d'exposition et de vente, au lieu des multiples pièces de deux vieux immeubles, que l'on retrouve encore aux étages supérieurs.

Murs de façades et murs de refends, tant rue Nationale que rue de l'Hôpital-Militaire, ont été totalement supprimés sur la hauteur de deux étages. Seules, quelques colonnes en béton armé les remplacent et viennent, à l'aide de poutres également en béton, à l'aplomb des anciens murs, recevoir tout le poids des étages conservés et du nouveau plancher au 1er étage.

Le Béton Armé, habilement employé par l'Entreprise Rouzé et Mouret, a permis de mener ces travaux à bonne fin sans qu'il se soit produit aucune fissure.

Nous ne saurions trop insister sur la sobriété d'allure donnée à l'ensemble de l'immeuble, dont toutes les ressources ont été utilisées, par ces judicieux travaux, qui ont dégagé complètement la façade, constituée actuellement par d'immenses vitrines d'exposition.

La façade elle-même, grâce à sa sobriété et à son élégance, est une des plus remarquables que nous connaissions à Lille. Entièrement exécutée en marbre jaune de Vienne brocatelle, sauf le soubassement, constitué par un bandeau de marbre Levento violet, rehaussé d'ornementations en bronze, elle fait grand honneur à M. Charles Meneboode, le marbrier-décorateur bien connu, 51, rue Masséna, à Lille.

Enfin, toute l'installation électrique — réflecteurs de vitrines, lustres et appliques d'intérieur — confiée à la Maison Henri Collette, 19, rue Détournée, à Lille, est parfaite et réalisée suivant les données les plus récentes de la technique moderne.

Grâce aux dirigeants de la grande firme « A Faidherbe », une des plus anciennes et des plus réputées de la région, notre magnifique rue Nationale se voit donc dotée d'un nouvel établissement d'une conception remarquable et dont la vogue dépassera bientôt, nous n'en doutons pas, celle que les anciens Magasins du même nom s'étaient acquise. Ce sera là, d'ailleurs, une nouvelle illustration de l'initiative et de l'intelligence des principaux commerçants lillois qui, depuis la guerre, s'ingénient patiemment à mettre les méthodes et la technique commerciales en rapport avec nos goûts modernes. Aux dirigeants des Etablissements « A Faidherbe », dont tous les efforts répondent à cette conception, nous souhaitons donc le plus franc et le plus complet succès.

ANCIENS DU 401e R.I. — Pour revoir nos bons camarades du front, connaître leurs adresses, savoir ce qu'ils sont devenus, adressez-vous au Président de la section de Lille, Blaise Prosper, 35, rue des Sarrazins, à Lille.

FEDERATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui, de 10 heures à midi, service de secrétariat et de trésorerie au siège, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

COMITE DES FETES DE L'EPEULE. — Le départ du cortège du Carnaval d'Eté aura lieu à 3 h. 30 précises ; formation à 3 heures.

AVIS AUX DEPORTES BELGES. — La Fédération des Brassards Rouges de Roubaix et ses cantons informe les Fédérés qu'ils doivent se présenter au siège, 13, rue du Fontenoy, munis du certificat de déportation indiquant la date de départ et de rentrée, carte d'identité belge, dans l'ordre suivant :

Lettre L, le 2, 3 et 4 juillet ; M, le 5 et 6 juillet ; N, le 7 juillet, de 18 à 21 heures.

Les fédérés qui ne se présenteront pas aux dates fixées, seront remis à une date ultérieure.

Les plus belles **OCCASIONS de CHAUSSURES** se trouvent chez Boucau, 5, r. P.-Motte, Roubaix

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE. — Dimanche, réunion à l'Hospice Barbieux, en vue du concert. A 14 heures, réunion au Foyer des Amicales, rue d'Alsace, pour le concert de l'après-midi.

FETE DES ECOLES DE LA FEDERATION DES AMICALES LAIQUES. — C'est aujourd'hui dimanche 1er juillet, à 15 heures très précises, qu'aura lieu dans la salle des Fêtes du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, la manifestation organisée en l'honneur des Elèves des premières classes des Ecoles publiques de Roubaix, avec le concours de la Symphonie Delezenne et d'artistes réputés.

Ouverture des portes à 14 h. 30. Rideau 15 h. Entrée gratuite.

FOYER MUNICIPAL D'EDUCATION OUVRIERE — La bibliothécaire se tiendra à la disposition des auditeurs mardi 3 juillet, à 18 h. 30.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE CHANZY. — Réunion générale le dimanche 1er juillet, à 10 h. 1/2 dans une salle de l'école.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX. — Réunion générale le dimanche 1er juillet, à 10 h. 30, dans une des salles de l'école. Les membres de la Commission sont priés de se réunir à 10 h. précises.

L'EMPLOYE. — Le comité de la Société l' « Employé » s'est réuni dimanche sous la présidence de M. Deboosère : 4 nouveaux sociétaires sont admis ; 2 allocations de chômage et 2 indemnités de naissance sont accordées ; 10 dossiers maladie sont examinés. Les indemnités seront payées aux ayants-droit à la recette qui aura lieu dimanche 1er juillet, de 10 h. à midi. Le comité signale aux sociétaires qui n'ont pas encore fait de versement cette année qu'ils sont sous le coup d'être considérés comme démissionnaires. Ceux n'ayant pas retourné leur adhésion à l'allocation-maladie sont priés de bien vouloir la retourner au plus tôt. Le service pour dimanche sera assuré par MM. Nestor Petit, Désiré Tiberghien, Edgard Petit, Jules Ferlin, Edouard Vandamme, Gaston Delépée.

Sociétés, Particuliers

Pour l'organisation de vos concerts et soirées, adressez-vous à l'Office International des Spectacles Direction Bernier-Lecoutre et Cie. 40, rue du Priez, à Lille, qui vous fournira les meilleurs artistes en tous genres aux prix les plus avantageux.

AUX FUTURS AUTOMOBILISTES MILITAIRES. — Les jeunes gens à incorporer en novembre prochain et qui ont suivi les cours spéciaux de chauffeurs mécaniciens d'automobile, sont informés que l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'emploi d'automobiliste militaire aura lieu en août prochain. Se faire inscrire avant le 12 juillet à l'Automobile Club du Nord de la France, 42, rue Neuve, à Roubaix, ou à Lille, 13, rue Faidherbe.

GROUPE ESPERANTISTE DE ROUBAIX-TOURCOING. — Le Congrès des Espérantistes français qui a eu lieu à Lyon, sous la présidence de M. Herriot, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a eu un grand succès. Messieurs les Recteurs, Inspecteurs d'Académie, etc... y prirent une part active. Les Congressistes furent reçus par la Municipalité et ensuite par les Administrateurs de la Foire Industrielle. Ce Congrès terminé il y aura maintenant le Congrès International à Anvers, du 1er au 8 août, 20e Congrès universel de l'Espéranto, dont sa Majesté le Roi Albert 1er de Belgique, a bien voulu accepter le Haut Patronage.

Aujourd'hui dimanche 1er juillet, à l'Institut rue Gauthier de Chatillon, à Lille aura lieu le Congrès du Nord et du Pas-de-Calais. Il s'ouvrira vers 9 h. et sera présidé par M. le docteur Vanvers, professeur de la Faculté de Médecine. Tous les Espérantistes et membres du groupe sont priés d'être présents.

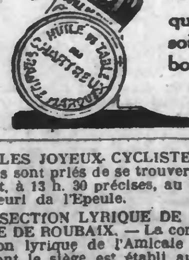

Exigez en achetant l' HUILE DE TABLE DES CHARTREUX que celle-ci soit livrée en bouteille cachetée.

LES JOYEUX CYCLISTES. — Les sociétaires sont priés de se trouver dimanche 1er juillet, à 13 h. 30 précises, au local pour le corso fleuri de l'Epeule.

SECTION LYRIQUE DE L'AMICALE PIERRE DE ROUBAIX. — La commission de la section lyrique de l'Amicale Pierre-de-Roubaix, dont le siège est établi au Café Eugène, 75, rue Pierre-de-Roubaix, appelle aux membres et amis de l'Amicale, chanteurs ou personnes se sentant des dispositions pour le devenir, que les répétitions ont lieu tous les mardis et vendredis, sous la direction autorisée de M. R. Carette, professeur de piano. Elle incite également les membres déjà inscrits à suivre assidûment les répétitions, ceci dans leur intérêt, vu l'approche des Concours de Chants du 14 Juillet, dans lesquels bon nombre participeront.

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE MONTAIGNE. — Excursion du 5 août au Mont de l'Enclus : Les adhésions sont reçues à l'école, chaque soir de 19 à 20 h., et le dimanche de 10 h. à midi. Coût du voyage : 5 fr. pour les amicalistes de Montaigne ; 10 fr. pour les parents et amis. Coût du repas (facultatif) : 13 fr. La symphonie Montaigne prêtera son concours durant cette agréable sortie.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE L'UNION DES MUTILES ET REFORMES DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Le Conseil d'Administration espère pouvoir fixer prochainement la date du tirage, et invite les sociétaires à passer au siège au plus tôt pour régulariser leur compte. Il reste encore quelques milliers de billets et les personnes désireuses de s'en procurer sont priés de se hâter. Rappelons qu'il sera tiré au sort entre tous les porteurs de billets de souscriptions : 1 portefeuille de 25.000 fr. ; 1 de 5.000 fr. ; 1 de 2.000 fr. ; 5 de 1.000 fr. ; 10 de 500 fr. ; 20 de 200 fr. ; 40 de 100 fr.

INALIÉNABLES Titres amortissables Sexennales ARGENT DE SUITE Banque ESTIEVENART, 43, rue des Arts, LILLE

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Jeannine Vandersoupel, rue de l'Epeule, 221. — Alice Delcambre, de Croix, née boulevard de Cambrai, ... — Guillaume Walrawens, rue Grétry, 34. — Hélène Vande Wiele, rue Daubenton, 131, cour Vanwelden, 5. — Lucienne Dubar, rue de Béthune 80 — René Grévendal, rue des Longues-Haies, 116. — Marie-Thérèse Guinet boulevard de Mulhouse, 213. — Michel Debusschere, rue Dupuy-de-Lôme 39. — Armand Czermak, place Faidherbe, 7.

PUBLICATIONS. — Julien Sonneville, manœuvre de maçon, rue Jacquard, cour du Gaz, 6 et Maria Van Dycke, menutentionnaire, à Bruges (B). — Maurice Vensteenburgge, soigneur, à Herseaux (B) et Yvonna Moenens, bobineuse, à Herseaux (B).

DECES. — Charles Selosse, époux Lorthiois, 65 ans, rue Saint-Quentin, 28. — Prexille Willem, époux Carretie, 79 ans, rue Sainte-Thérèse, 53.

PENSIONNAT PINCHART

Seul ETABLISSEMENT ayant 4 ÉCOLES

Ecole Primaire avec section enfantine.

Ecole Primre supre sect Brevet sup.et elm.

Ecole Pratique de Commerce sect. Banque;

Ecole Pratique d'Industrie section A. et El.

Préparation aux Examens les plus divers.

HAUBOURDIN, 20 m. de Lille.

WATTRELOS

Le Dimanche à Wattrelos

Etat Civil. — De 10 heures à midi.

Caisse d'Epargne de Roubaix. — De 9 h. 30 à 11 heures, à la mairie, Bureau de l'Office social.

Pharmacien de garde. — Toute la journée : M. Combaud, 40, rue Carnot (Centre).

Basket all. — Ecole du Centre, à 9 h. 30, entraînement. — Ecole de la Baillerie, à 9 h. 30, entraînement.

Cercle Horticole. — De 9 h. 30 à 20 heures, exposition d'été, au siège, 15, Grand'Place.

Union Chorale. — A 10 heures, répétition générale, Café Delcroix, Grand'Place.

Accordéonistes « L'Avenir ». — Le matin, répétition générale, au siège.

Sporting-Club Wattrelosien. — A 12 heures, réception du président ; à 14 heures, au siège, banquet annuel.

LA CONTREBANDE. — Les douaniers des brigades du Crétinier et de Roubaix-gauche, ont arrêté hier, maisons Delplanque, les nommés Edmond Villebrouck, 19 ans, demeurant à Souchez (Pas-de-Calais) rue de Liévin et François Juszyk, 27 ans, sujet polonais, demeurant à Lille, Armée du Salut, qui étaient porteurs chacun de 17 kilos de tabacs de provenance étrangère.

— A été arrêtée également au poste de la Houzarde, la nommée Julia Bruhn, 22 ans, étirageuse, domiciliée à Herseaux, rue de Dottignies, 16 G, qui tentait de passer 500 grammes de tabac.

Les fraudeurs ont été transférés aussitôt à la maison d'arrêt de Lille, par les soins de la gendarmerie.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — Aujourd'hui dimanche 1er juillet, service de secrétariat à partir de 10 heures. Il est rappelé aux membres qu'une excursion par auto-cars aura lieu le 29 juillet ou le 19 août. Le but de l'excursion sera Ypres ou Notre-Dame-de-Lorette. Coût du voyage, y compris un repas, 35 fr. environ. Les inscriptions seront reçues au local, à partir de dimanche 1er juillet. Les dames y sont admises.

EXPOSITION D'ETE DU CERCLE HORTICOLE. — C'est aujourd'hui dimanche, de 9 heures 30 à 20 heures, qu'aura lieu l'Exposition des roses, fleurs de saison et premiers légumes.

Tous les amateurs voudront la visiter et admirer les collections magnifiques qui y figureront.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS-MUTUELLE RETRAITE. — Les cotisations du 3e trimestre 1928 seront perçues aujourd'hui dimanche 1er juillet, de 10 heures à midi, au siège de la Société, café Delcroix, 15, Grand'Place.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — A partir du 1er juillet 1928, la 2e Direction des Contributions directes de Lille, précédemment installée au N° 10, boulevard de la Liberté à Lille, sera transférée au N° 28 bis de la rue de Trévise à Lille. Dans le but d'éviter tout retard dans l'acheminement de la correspon-